

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2020

### Délibération :

- Rédaction d'une lettre confirmant le souhait de la commune de rester rattachée au syndicat SMDE24, au regard de la satisfaction des prestations fournies, indiquant le refus d'être intégrée dans le syndicat du Grand Périgueux
- Emploi recenseur : Durée et rémunération : mission prévue entre le 20/01/21 et 20/02/21 (profil retenu : Catherine Lecuyer)

### Informations diverses :

- CCILAP : le président souhaite ne pas recevoir les pouvoirs de police des Maires de la CCILAP
- Commission SMCTOM
  - Primes votées pour le personnel ayant travaillé durant le confinement
  - Redevance incitative : besoin de communication renforcée pour expliquer la procédure (inscription, fonctionnement, ...) : sujet en cours
  - Visite d'un centre SMD3 à St Laurent des hommes (voir compte-rendu de la visite effectuée par Isabelle BLONDET, disponible sur le site de Mayac)
- Commission Assainissement
  - Rappel de quelques informations : la SPANC a un modèle économique basé sur l'autofinancement avec 7000 installations à contrôler
  - La SPANC a une mission de conseil (et seulement) sur la mise en œuvre d'un système d'assainissement.
  - Possibilité de demander un contrôle caméra du réseau à la SPANC en cas de dysfonctionnement : contrôle gratuit
  - Bilan des différentes STEP : très bonne qualité de la STEP de Mayac
- Projet de rachat de la Maison et la Grange au Dognon (maison Barrucci), pour démolition en suivant : en bonne voie, perspective d'autorisation courant novembre ; prévision à terme de réaliser une place à l'endroit libéré.
- Travaux au DOGNON repoussés probablement en 2022, dans l'attente d'une obtention d'autorisation de subvention (DETR)
- Projet de travaux de sécurisation
  - Pont de Mayac : déplacement de l'actuel abri-bus pour le rapprocher du carrefour du pont, implantation d'un éclairage public, réalisation d'un passage piétons.
  - Modification du positionnement de l'abri bus des Réjoux (actuellement dans un virage), rajout de candélabres
- Projet d'extension de l'aire de jeux au Dognon (suite à la bonne fréquentation de l'été dernier):
  - possibilité de rachat d'un terrain contigu à l'aire afin de l'agrandir
  - Envisager à terme l'opportunité de réaliser un cheminement-piéton entre la zone de la STEP et l'aire de jeux
- Le budget municipal a été augmenté de 4200€ dû à la redistribution par le département des amendes de polices, permettant de financer entre autres des améliorations liées à la sécurité (voir travaux de sécurisation ci-dessus)
- Compte tenu de la situation sanitaire, suppression de l'arbre de Noël ; conservation du chèque-cadeau de 20€ par enfants ; prévision de le remettre en Novembre (par courrier, et informer de la suppression de cette activité)
- Réactivation du loyer du Fer à Cheval depuis Septembre dernier

- **Dénomination des rues de Mayac : travail en cours de vérification plan/in situ et attribution de noms ; les habitants peuvent également proposer des noms (tout en respectant les obligations et interdictions) ; il est envisagé de faire une communication sur ce sujet par mail. Cette dénomination est obligatoire en vue du déploiement de la Fibre sur la commune.**
- **Projet de Photovoltaïques sur les Causse : une partie du terrain a été déclaré polluée (par des obus provenant de tirs de mortier remontant aux années 1930 ) : Incidence sur le terrassement technique du terrain mais aussi sur le statut du terrain dans l'intégration au PLUi-H ainsi que sur les subventions à récupérer (cout du kWh par exemple) plus avantageuses pour la collectivité.**

**Le secrétaire de séance: Alain TOMASINO**